

Castration et puçage des chats: obligation bientôt réalité en Suisse?

En décembre 2024, deux motions déposées sous la Coupole fédérale remettent à l'agenda politique la détresse féline en Suisse. Elles réclament une obligation de castration et de puçage pour enfin lutter efficacement contre cette misère.



Texte: Esther Geisser, lic. iur., présidente et fondatrice de NetAP – Network for Animal Protection

La Suisse compte près de deux millions de chats¹ ayant des détentrices ou des détenteurs, auxquels s'ajoutent d'innombrables chats errants. Des chiffres qui cachent une souffrance croissante du côté des chats et un mécontentement grandissant au sein de la population. Les félins sont devenus les boucs émissaires de beaucoup de maux: excréments dans le jardin, recul de la biodiversité et désormais aussi changement climatique. Alors que de nombreux animaux sauvages entrent également en ligne de compte pour le premier reproche, pour les deux autres c'est l'être humain qui est le premier à devoir se remettre en cause.

Notre pays est confronté à une surpopulation de chats, c'est indubitable. Mais les premiers à en souffrir sont les chats eux-mêmes. Une nouvelle étude de la Confédération tente d'estimer la population féline incontrôlée, soit les chats qui ne peuvent pas être attribués à un ou à une propriétaire. Sur la base des maigres données disponibles, il semblerait que le nombre de ces chats errants tourne autour des 225 000, avec une fourchette allant de 125 000 à 700 000. Autrement dit 225 000 chats qui, en plus de tous les chats d'appartement et de ferme que compte notre pays, se reproduisent en permanence et de manière incontrôlée. À noter cependant que tous ces chats errants ont une source: des propriétaires qui ne se sont pas souciés de les faire stériliser. Il convient également de mentionner au moins 200 000 félins tués chaque année parce que personne n'en veut.²

Références:

1 Statista, Anzahl Katzen Schweiz 1995–2022 (<https://de.statista.com/statistik/daten/studie/283732/umfrage/katzen-in-der-schweiz/#:~:text=Im%20Jahr%202022%20leben%20gem%C3%A4%C3%9F, die%20beliebtesten%20Haustiere%20der%20Schweizer>).

2 Pour le calcul, cf. NetAP (https://netap.ch/wp-content/uploads/2024/08/2024_Hochrechnung-Katzentoetungen-Schweiz-NetAP.pdf).

1400 chats stérilisés

Pour la seule année 2024, Network for Animal Protection (NetAP) a capturé et fait castrer environ 1400 chats en Suisse, dans le cadre de plus de 300 interventions. Les bénévoles se sont ainsi rendus dans 16 cantons au total et ont parcouru plus d'un quart de million de kilomètres. Par ailleurs, 82 chattes avec près de 400 chatons ont dû être placées en urgence dans des refuges ou des centres d'accueil, représentant à chaque fois un défi en raison de la surpopulation mentionnée plus haut. Beaucoup de ces animaux étaient en piteux état requérant des soins intenses pour retrouver leur rendre une bonne qualité de vie.

Les nombreux chats trouvés ou abandonnés au cours des derniers mois ont constitué une difficulté supplémentaire. Là encore, la plupart d'entre eux avaient besoin de soins vétérinaires urgents, que les détenteurs ou détentrices initiaux ne voulaient ou ne pouvaient manifestement pas assumer. Certes, l'élevage de chats est en plein essor en Suisse. Or, une grande partie des propriétaires ne réfléchissent guère aux besoins de leurs protégés et aux coûts qui y sont liés. Étant donné qu'il est possible d'obtenir des chatons adorables à tous les coins de rue, gratuitement ou pour une bouchée de pain, les animaux sont trop souvent acquis de manière irréfléchie. Ils sont finalement éliminés dans la même hâte dès que le petit animal ne correspond plus au plan de vie actuel, qu'il fait trop de saletés ou qu'il entraîne des frais inattendus. Produit bon marché, le chat est devenu un article jetable. La tendance inquiète dans notre pays.

«Obligation de castration light»

La conseillère nationale zurichoise Meret Schneider veut s'y opposer activement. Dans une motion, elle demande une «obligation de castration light». Aux termes de celle-ci, les détenteurs et les détentrices de chats ayant accès à l'extérieur devraient être contraints de faire castrer leurs animaux par un vétérinaire. Une exception est toutefois prévue: les chats vivant dans des exploitations agricoles seraient autorisés à avoir une portée, une seule. Meret Schneider veut ainsi répondre à la crainte des agriculteurs de manquer soudainement de chats dans leur exploitation.



«D'un point de vue médical, la castration avant les premières chaleurs serait la meilleure option», explique Dr med. vet. Enrico Clavdetscher. Le responsable médical de l'organisation de protection des animaux NetAP serait néanmoins heureux de voir la motion adoptée: «Tous les reproducteurs privés disparaîtraient et il y aurait nettement moins de naissances de chatons dans les fermes.» Ainsi, cela libérerait de la place pour les animaux trouvés dans les refuges et la valeur du chat augmenterait globalement.

«D'innombrables chats sont encore tués parce qu'ils sont considérés comme superflus ou parce que personne n'est disposé à dépenser de l'argent pour eux», regrette le vétérinaire. Une obligation de castration non seulement réduirait le nombre de chats à long terme mais, en particulier en combinaison avec l'obligation de puçage, cela clarifierait la situation de la responsabilité et à qui incombent les coûts. Elle pourrait contraindre les éventuels futurs propriétaires à réfléchir un peu plus avant d'acquérir un chat ou à mieux prendre soin de leur animal. Enfin, les organisations de protection des animaux et les refuges pour animaux pourraient faire stériliser les chats non pucés sans devoir respecter l'obligation légale de conservation de deux mois.

Rendre le puçage obligatoire

Dans une autre motion, Meret Schneider demande également le puçage obligatoire des chats. Les deux propositions de la politicienne verte bénéficient de soutiens issus de tout l'échiquier politique. Les défenseurs des animaux comme les politiciens et les politiciennes estiment dès lors avoir de bonnes chances de pouvoir enfin faire bouger les lignes. Il y a plus de sept ans que NetAP, soutenue par 150 autres organisations de protection des animaux, avait déposé une pétition en faveur de la castration obligatoire des chats d'extérieur. Plus de 115 000 personnes avaient alors soutenu cette requête. La Confédération n'a pas bougé, avec pour résultat que la situation a encore considérablement empiré. Une occasion manquée, au détriment des animaux. Il reste à espérer qu'un grand pas soit enfin fait dans la bonne direction.

Note de la rédaction: le 19.2.2025, le Conseil fédéral a annoncé qu'il rejetait l'obligation de castration. En revanche, il soutient une obligation nationale d'enregistrement des chats.